



ECO TRAIL - dimanche 17 octobre 2010

RÈGLEMENT

Art.1 : Le Toucan Athletic Club organise l'EcoTrail, dimanche 17 octobre 2010 .

Épreuve individuelle ouverte à toute personne née avant le 1/1/94 (clubs, armées et individuels) ; une autorisation parentale pour les mineurs de moins de 18 ans sera exigée (catégorie junior).

Art.2 : L'épreuve est une compétition de course à pied qui se déroulera uniquement en forêt (piste et layon). La distance à parcourir est de 20 km.

La zone départ/arrivée est située au pied de la Montagne des Singes, PK 14 route de Degrad Saramaca à Kourou.

Le tracé est un aller/ retour entre la zone départ/arrivée et le carbet Arianespace situé sur les bords du Kourou.

Le parcours a été mesuré par l'intermédiaire d'un GPS.

Art.3 : La course est prévue en totale autonomie pour chaque participant. Aucun point de ravitaillement ne sera placé sur le parcours.

Avant le départ, un contrôle sera effectué et tous les coureurs devront être en possession :

-d'une réserve d'eau d'une contenance minimum d'1 litre (camel back ou ceinture avec bidon d'eau)

-d'un ravitaillement individuel minimum (2 barres ou gels énergétiques)

Art.4 : Plusieurs classements seront établis à l'issue de l'épreuve :

-classement général scratch

-classements vétérans homme

-classements seniors femme et vétérans femme

-classements juniors

Des pointages et contrôles seront établis sur le parcours et au point de demi-tour.

Art.5 : Chaque participant doit effectuer la totalité du parcours de l'épreuve pour figurer dans le classement final.

Art.6 : Un médecin civil sera présent sur le parcours.

Les organisateurs se réservent le droit de mettre hors course tout concurrent montrant des signes de fatigue pouvant se révéler dangereux pour la santé.

Art.7 : Un membre de l'organisation sera serre-file et restera, durant toute la durée de la course, à hauteur du dernier concurrent.

Art.8 : Les droits d'inscription sont fixés à 20,00 euros.

Les inscriptions seront closes le vendredi 15 octobre 2010.

Les bulletins d'inscriptions doivent être envoyés par courrier, accompagnés du paiement et d'un certificat médical d'aptitude à la course à pied ou d'une licence d'athlétisme en cours de validité à :

TAC C/O PIQUEMAL Stéphane - 39 rue Léonce Ringuet - 97310 KOUROU.

Pour tout renseignement 05/9432/90/18 - 05/94/32/02/91 - 06/94/22/32/45 - fax : 05/94/32/47/70

picmuche@hotmail.com

www.toucan-athletic-club.com

Art.9 : La remise des dossards aura lieu sur le parking de la Montagne des Singes, le jour de l'épreuve, de 6 h 00 à 7 h 15.

Briefing pour les concurrents avant le départ à 7 h 25.

Le départ sera donné à 7 h 30 précises.

Art.10 : Une assurance collective, qui couvre l'organisation pendant toute la durée de l'épreuve, est contractée par le Toucan Athletic Club auprès de la compagnie d'assurance Sacdrop. Les concurrents participent sous leur propre responsabilité.